

*Le C.C.A.S anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune orientées vers les populations concernées.*

La loi « Notre » du 7 août 2015 a modifié l'organisation de l'action sociale. Celle-ci est en cours d'évolution au niveau municipal et intercommunal. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2017, le budget du CCAS est intégré au budget de la commune.

Les membres

☞ Les élus : Mme Monique Joubert Laurencin, Mme Monique Côte, Mme Catherine Gandy, Mme Sandrine Druenes, Mr Alain Giraud, Mr Jean-Michel Gallot.

☞ Les bénévoles : Mme Katia Desgranges, Mme Eliane Boyat, Mr Patrick Pedoux, Mr Luc Buiret Montagny, Mme Nathalie Besson.

**Les actions 2017 :**

☞ Été 2017 – Visite sur l'été des personnes âgées et handicapées de 65 ans et plus à l'occasion du plan canicule

☞ Dimanche 26 novembre 2017

Cette année le concours de belote a rencontré un vif succès et accueilli 32 doublettes. La première doublette constituée par M OHL et M PACQUELET a remporté un jambon sec entier. En clôture de cette journée fort sympathique, il était proposé une assiette anglaise. Le CCAS remercie les entreprises et artisans locaux pour leur dotation au concours.



☞ Samedi 16 décembre

Le C.C.A.S a organisé son traditionnel repas destiné aux personnes de plus de 70 ans résidant dans la commune. 37 aînés se sont déplacés.

Pour l'animation, il a été fait appel à une chanteuse avec son orgue de barbarie qui a fait revivre des airs de Mistinguett à Jacques Dutronc pour enchanter l'assemblée.

Les personnes qui n'ont pu se rendre au repas pour des raisons de santé, se verront remettre un colis au moment des fêtes de Noël.

